

Saint-Germain-en-Laye, le 15 juin 2022

SUP DE VENTE | ESSYM
51 Boulevard de la Paix
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contact : Anne-Sophie HONGDACHANH
Courriel : formateur@supdevente.fr
Tél. : 0762022863

Objet : Lettre de consultation
Consultation : 22ESVM051 - Management QSSE

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « Sup de Vente | Essym » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière **au plus tard pour le lundi 27 juin 2022 à 17h00.** Elle sera accompagnée des documents suivants :

- Le marché public et son annexe dûment complété, daté et signé de façon manuscrite
- Une proposition technique comprenant les éléments suivants :
 - Le CV de l'intervenant ;
 - La proposition de programme.
- Une proposition commerciale

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdevente.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP DE VENTE|ESSYM qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

HONGDACHANH Anne-Sophie

Fiche d'Expression de Besoin de Formation - MANAGEMENT QSSE-

Organisme demandeur : SUP DE VENTE | ESSYM

Adresse : 51 Boulevard de la Paix - 78100 – Saint-Germain-en-Laye

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Sup de Vente ESSYM développe des formations dans le domaine de l'expertise performance durable de l'entreprise et ainsi forme des cadres aux méthodes, aux techniques et aux outils de la qualité et de la maîtrise des risques dans l'entreprise pour en améliorer sa performance.

Le responsable QSE coordonne les équipes d'une entreprise en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Qualité des produits, sécurité des outils de travail et environnement confortable favorisant les conditions de travail. Il veille à améliorer sans cesse la qualité de la production, les conditions de travail ou encore le respect des normes de sécurité. Il fait en sorte de limiter les risques afin d'anticiper et de limiter les risques : Outils des salariés, installations communes, machines de travail, tri sélectif des déchets, instruments de sécurité, le plan de prévention doit être parfaitement élaboré.

Les réglementations en termes de qualité, sécurité et environnement doivent être suivies par les entreprises

2) Objectifs poursuivis

Les apprenants du Titre Responsable Qualité Santé Sécurité Environnement coordonneront l'organisation QSSE et contribueront au déploiement de la politique QHSE d'une entreprise et à la gestion du système de management. Ils seront également capables de conduire des démarches d'amélioration continue et de mener des audits.

Ainsi, ils devront :

- Maîtriser les normes ISO 9001, 14001 et 45001
- Maîtriser les outils méthodologiques pour mettre en place et maintenir un système de management intégré
- Savoir mettre en place et animer ce SMI pour l'amélioration continue des performances
- Savoir manager un projet QSSE et assurer une veille en qualité, santé, sécurité, environnement
- Savoir préparer et réaliser des audits internes
- Définir et mettre en place des indicateurs pertinents de contrôle

3) Résultats à atteindre :

A la fin de la formation, les titulaires doivent être capables de :

- préparer un plan pour prévenir les risques encourus,
- rechercher ce qui a provoqué des incidents,
- mettre en place des solutions pour éviter les accidents,
- imaginer des nouveaux aménagements pour favoriser la sécurité du personnel,
- déterminer des objectifs pour améliorer la qualité de la production,
- vérifier les installations existantes,
- s'assurer que l'ergonomie est la meilleure possible afin d'être plus productif,
- proposer des formations et des opérations de sensibilisation au développement durable au sein d'une entreprise,
- animer des réunions sur les conditions de travail ou l'hygiène,
- communiquer sur les sujets relatifs à la QSSE

- diminuer l'impact de l'entreprise sur l'environnement,
- mettre en œuvre une politique de tri des déchets.

4) Public concerné :

Etudiants en alternance des filières / Formation continue

- Niveau BAC+3 Responsable Qualité Santé Sécurité Environnement

5) Condition de réalisation de la formation

Durée de la formation : 520h + 1 journée d'intégration

Nombre prévisionnel de sessions :

1 groupe en 1 an

34 jours (animation en classe virtuelle)

Tutorat sur les modules Elearning

Coaching sur les activités en mode projet

Période : septembre 2022 à juillet 2023

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : transmission avant le 10 juillet 2022

Lieu : Les formations se déroulent à distance.

Effectif : Maximum de participants par session : entre 15 et 25 apprenants

Méthodes pédagogiques :

- Classes virtuelles : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel de formation. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de SUP DE VENTE-ESSYM.
- Tutorat : la mission de tutorat a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages en auto-formation (modules Elearning mis à disposition des étudiants). Les détails sur la mission sont annexés.
- Coaching : la mission de coaching a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages en mode projet qui sont réalisées en autonomie (individuellement, en binôme ou en groupe). Les détails sur la mission sont annexés.

+ Utilisation des outils digitaux et de la plateforme Blackboard

Supports de cours : à transmettre au manager de programmes au plus tard 15 jours avant la première intervention : les progressions pédagogiques, les références bibliographiques et les supports et documents en version numérisée mis à la disposition des apprenants sur Blackboard (LMS de SUP DE VENTE-ESSYM).

Evaluation : Production de dossiers / examen écrit / soutenance orale

6) Profils recherchés

Consultant(e), Enseignant(e) et intervenant professionnel diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

ANNEXE

Actions de tutorat

La mission de tutorat a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages à distance et créer du lien. Elle doit permettre d'accompagner les étudiants à distance et peut se faire par différents moyens :

- le suivi des productions des étudiants et la correction ou appréciation des livrables et évaluations réalisées pendant le cours à distance. Un feedback doit être fourni aux apprenants : soit sous forme orale ou écrite (messages, notations/appréciations), individuelle ou collective, soit sous forme d'une restitution commune en face à face
- l'organisation d'une classe virtuelle de courte durée pour supporter le cours à distance : message d'introduction/conclusion, questions/réponses, entretien individuel ou en groupe, ...
- l'utilisation de la messagerie/messagerie instantanée pour les questions/réponses ou des appels téléphoniques.
- l'animation d'un forum.

L'organisation et le déroulement du tutorat est géré de manière autonome par le tuteur.

Le tutorat peut être réalisé en :

- synchrone : via le téléphone, la messagerie instantanée, la classe virtuelle
- asynchrone : via la messagerie, les forums, le dépôt de ressources/corrections

La mission de tutorat peut se faire en classe entière, en groupe ou individuellement.

Cette activité est rémunérée.

NB : Les formateurs sont tenus de s'appropriier les contenus en vue de construire leur plan d'accompagnement lors des séances de e-learning. Les modules en auto-formation sont mis à leur disposition, à leur demande.

Actions de coaching

La mission de coaching a pour objectif de soutenir et encadrer les activités en mode projet, qui sont réalisées en autonomie (individuellement, en binôme ou en groupe). Cet accompagnement doit aider les apprenants à développer leurs aptitudes et atteindre leurs objectifs.

La mission est assurée par l'expert-métier, le formateur du module. Elle se fait à distance en synchrone ou asynchrone (classe virtuelle, mail, forum, ...)

Le coaching est organisé par le formateur à sa convenance, en accord avec le groupe classe. Les séances de coaching peuvent être enregistrées pour être partagées avec les absents.

Le coach a un rôle de facilitateur pour aider les apprenants à trouver leurs propres solutions, en apportant un accompagnement organisationnel, méthodologique et/ou pédagogique. Le coaching peut être en groupe classe, en sous-groupes ou individuel.

L'objectif est de **soutenir l'engagement** et **stimuler la motivation** à chaque étape du processus d'apprentissage pour garantir la réussite et l'inclusion de tous.

Cette activité est rémunérée.